LA CEGETTE
L'expression syndicale CGT qui craint dégun !

LES MOIS PASSENT, LES PLANS S'EMPILENT… ET LES SURVEILLANTS TRINQUENT !

ESCORTES DE NIVEAU 3 : QUAND L'IMPROVISATION DEVIENT UNE MÉTHODE DE GESTION !

Au CP Marseille, les consignes sont connues depuis mars… mais visiblement, l'anticipation n'a toujours pas trouvé son chemin !
Depuis le 27 mars 2026, les règles relatives à la composition des escortes de niveau 3 sont connues. Dans le dispositif transitoire prévu, il faut trois agents habilités ESP et un personnel d'encadrement ou de commandement.
Sur le papier, tout est prévu. Sur le terrain, c'est une autre histoire !
Dernier exemple en date : une extraction médicale annoncée à 12 h 20. Les équipes s'organisent, un gradé est annoncé et, à 15 h 10, surprise : aucun gradé d'encadrement ELSP n'est disponible !
La solution miracle ? Aller chercher un gradé directement dans son bâtiment de détention !
Et tant pis pour le fonctionnement du secteur, les responsabilités laissées derrière lui ou l'officier qui devra éventuellement prolonger sa journée pour compenser son absence.
Voilà donc la nouvelle organisation : on déshabille un bâtiment pour habiller une escorte !
Mais les questions s'accumulent. Que fera-t-on le week-end ? Dans les quartiers sensibles ? Lorsqu'aucun gradé répondant aux exigences n'est disponible ? Et surtout, quel rôle opérationnel attend-on d'un gradé habilité, mais non armé, lors d'une escorte de niveau 3 ?
Car une habilitation ne remplace ni une formation adaptée, ni des moyens opérationnels, ni une véritable préparation.
Soyons clairs : les collègues des ELSP ne sont pas responsables de cette situation. Pas davantage que les gradés ou les officiers qui doivent gérer les conséquences de décisions prises sans anticipation suffisante.
La CGT des Baumettes refuse que les personnels deviennent les rustines d'une organisation qui prend l'eau !
Nous exigeons une organisation claire, des moyens adaptés, des responsabilités définies et une anticipation réelle des besoins, y compris les week-ends et jours fériés.
Parce qu'en matière de sécurité pénitentiaire, on ne peut pas se contenter de cocher des cases pour prétendre que tout est réglé.
Les textes existent depuis mars. Nous sommes en novembre. Il serait peut-être temps de passer de la théorie à l'organisation !



10.2026

CSA-FS : LA PRÉVENTION DES RISQUES ? ON VERRA ÇA EN 2027 !

CSA-FS : LA PRÉVENTION DES RISQUES ? ON VERRA ÇA EN 2027 !
Au CP Marseille, il semblerait que même la prévention des risques professionnels soit passée en mode « on verra plus tard » !
Le CSA prévu le 9 octobre ? Annulé ! Les bilans du CSA-FS ? Pas prêts ! Le retour de la médecine de prévention sur l'analyse des risques ? Toujours attendu ! Le bilan du DUERP en réunion ? Aux abonnés absents ! Quant au Plan local de formation (PLF), lui aussi devra patienter.
Mais rassurez-vous, tout va bien ! On nous annonce désormais un CSA-FS le 5 février 2027 et un CSA consacré au PLF le 26 février 2027.
Quelle anticipation remarquable !
Pendant ce temps, les agents continuent de travailler dans des conditions parfois dégradées, avec des risques professionnels qui, eux, ne prennent ni vacances, ni rendez-vous en février.
Et le plus savoureux ? On nous explique que le calendrier des élections professionnelles complique désormais l'organisation des réunions. Il fallait peut-être y penser avant !
À ce rythme-là, attendons donc les élections présidentielles de 2027 : avec un peu de chance, les bilans seront enfin prêts !
La CGT des Baumettes rappelle une évidence : la santé et la sécurité des personnels ne peuvent pas être reportées au gré des agendas administratifs.
Car si les réunions peuvent attendre, les risques, eux, continuent d'exister.
À force de reporter la prévention, on finit surtout par anticiper les problèmes !
La CGT des Baumettes — Les risques n'attendent pas 2027 pour se manifester !



10.2026

LA GEGETTE

L'expression syndicale CGT qui craint dégun !

PARKING AFA : TOUJOURS PAS DE CODE… MAIS TOUJOURS UN MIRADOR POUR OUVRIR !

Au CP Marseille, certaines demandes semblent avoir une durée de vie illimitée !

Depuis des lustres, la CGT des Baumettes réclame en CSA la mise en place d'un système d'accès adapté au parking AFA. Et pourtant, en novembre 2026, toujours pas de code !

Résultat ? Le mirador doit encore intervenir systématiquement pour ouvrir la porte !

À croire qu'installer un simple dispositif d'accès relève d'un chantier digne de la construction d'un nouveau centre pénitentiaire !

Pendant que l'on nous parle de modernisation, d'optimisation et de sécurité, une question demeure : combien de réunions faudra-t-il encore pour régler un problème aussi élémentaire ?

La CGT demande enfin une réponse concrète, un calendrier de mise en œuvre et un dispositif d'accès sécurisé qui évite de solliciter inutilement le personnel du mirador.

Le parking AFA n'a pas besoin d'un énième débat en CSA. Il a besoin d'une solution !

À ce rythme-là, le code d'accès arrivera peut-être avec la prochaine génération de surveillants !



10.2026

LA CEGETTE

L'expression syndicale CGT qui craint dégun !

PLAN ÉQUITÉ : ON REMPLIT LES CONSEILS DE DISCIPLINE… MAIS QUI S'OCCUPE DE LA FATIGUE DES AGENTS ?

On nous avait vendu le plan Équité comme une réponse miracle aux difficultés de l'administration pénitentiaire. Un dispositif censé remettre de l'ordre, lutter contre l'absentéisme et améliorer le fonctionnement des établissements.

Mais au CP Marseille, la CGT dénonce une tout autre réalité : les procédures disciplinaires se multiplient autour des absences, tandis que les conditions de travail, elles, attendent toujours leur fameux plan miracle !

Et parlons-en, de ces conditions de travail !

Des effectifs insuffisants, des rappels, des heures supplémentaires, une pression permanente et des plannings qui ressemblent davantage à des exercices de survie qu'à une véritable organisation du travail.

Trois jours de travail, un jour de repos, trois jours de travail, un jour de repos… et on recommence ! Sur le papier, les cases sont remplies. Mais dans la réalité, que reste-t-il de la récupération physique, du sommeil, de la vie familiale et de la vigilance indispensable à nos missions ?

Un jour de repos ne suffit pas nécessairement à effacer plusieurs journées de fatigue accumulée. Et ce n'est pas parce qu'un planning semble respecter les compteurs qu'il préserve réellement la santé des personnels.

Les risques psychosociaux (RPS), on en parle quand ?

Car derrière les statistiques se cachent des agents épuisés, des collègues qui tiennent comme ils peuvent et une fatigue qui peut finir par peser sur la concentration, la sécurité et la qualité du service.

Et lorsque cette fatigue se traduit par une difficulté ou un incident, que voit-on arriver ?

Une demande d'explications !

Formidable mécanique : on épuise les personnels avec des organisations toujours plus contraignantes, puis on leur demande de justifier les conséquences de leur épuisement !

La CGT ne prétend pas que chaque absence ou chaque incident s'explique par les conditions de travail. Mais elle refuse que celles-ci soient systématiquement reléguées au second plan lorsqu'il s'agit d'apprécier la situation d'un agent.

Avant de multiplier les convocations et les procédures, il serait peut-être temps d'évaluer sérieusement les conséquences des cycles de travail, la récupération réelle des personnels, les risques psychosociaux et l'accumulation de fatigue.

Le plan Équité ne peut pas se résumer à sanctionner les conséquences sans jamais traiter les causes !

Alors, posons enfin la question qui dérange :

Quand un agent épuisé reçoit une demande d'explications, qui demande des explications à ceux qui organisent son épuisement ?

La CGT des Baumettes continuera de réclamer des effectifs, des repos réellement récupérateurs, une prévention sérieuse des RPS et une organisation du travail compatible avec la santé et la sécurité des personnels.

Parce qu'un surveillant n'est pas une machine. Et même les machines finissent par tomber en panne lorsqu'on ne les laisse jamais refroidir !

LA CGT DES BAUMETTES — LA FATIGUE NE SE SANCTIONNE PAS, ELLE SE PRÉVIENT !

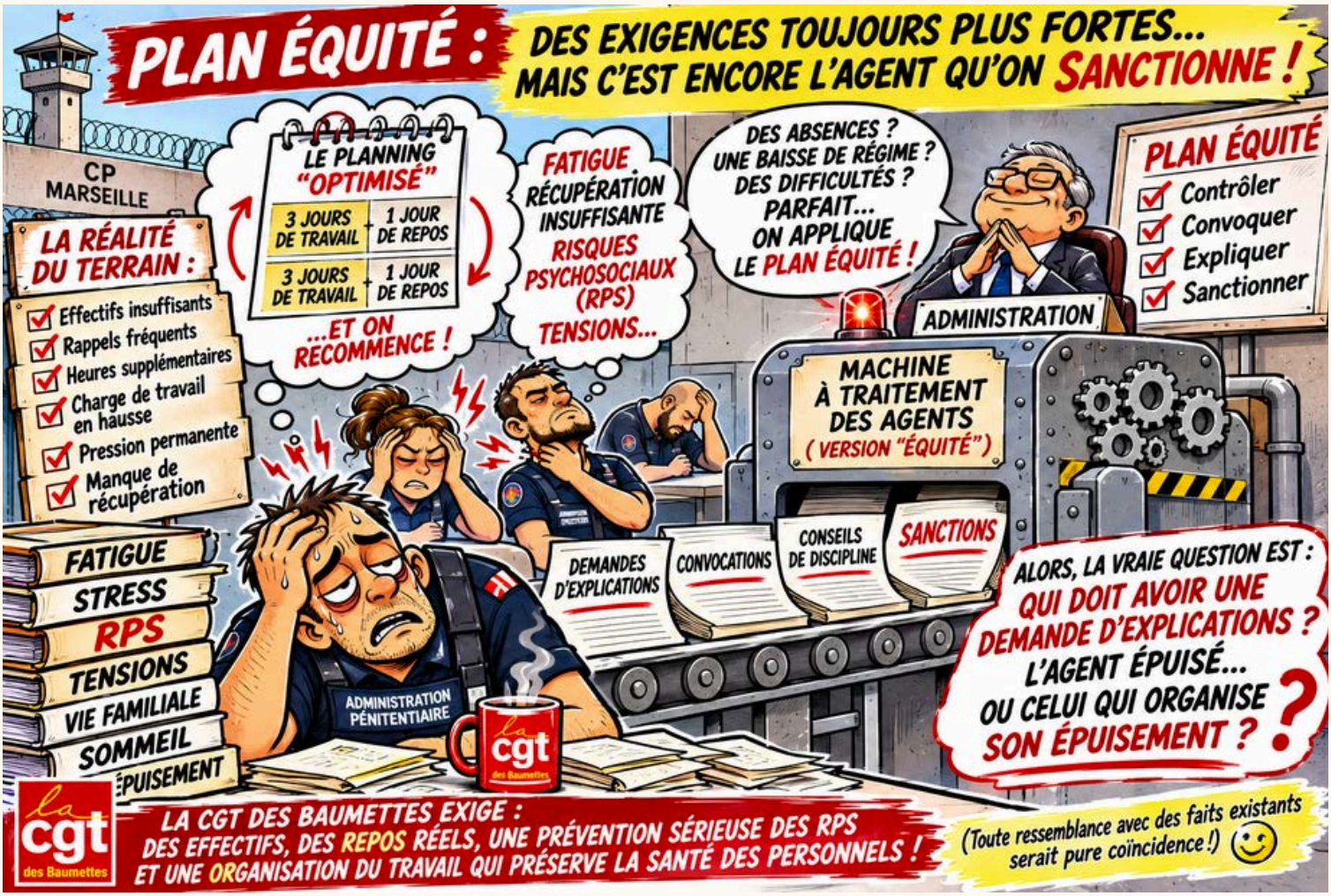


10.2026

LA CEGETTE

L'expression syndicale CGT qui craint dégun !

						10h30
2	3	4	5	6	7	8
C59 10h30	C56 11h30	C69 11h30	RH 0h00	C59 10h30	C60 10h30	C56 11h30
19	20	21	22	23	24	25
C55 11h30	C55 11h30	C59 10h30	RH 0h00	NPU 12h15	NPU 12h15	N* 5h15



RPS



10.2026

LA CEGETTE

L'expression syndicale CGT qui craint dégun !



MESSAGE DU SECRETAIRE GENERAL DE LA CGT PENITENTIAIRE SUR LA SANTE AU TRAVAIL

LA CEGETTE
L'expression syndicale CGT qui craint dégun !

La Recette du Mois

Velouté de Potimarron aux Châtaignes



Ingrédients (pour 4 personnes)

- 1 potimarron (≈ 1 kg)
- 200 g de châtaignes (cuites et pelées)
- 1 oignon
- 2 gousses d'ail
- 1 pomme de terre
- 20 cl de crème fraîche (ou crème végétale)
- 1 litre de bouillon de légumes
- 1 c. à soupe d'huile d'olive
- Sel, poivre
- Une pincée de noix de muscade

Préparation

1. Épluchez et coupez le potimarron en morceaux (inutile de retirer la peau).
2. Émincez l'oignon et l'ail.
3. Faites-les revenir dans une casserole avec l'huile d'olive.
4. Ajoutez le potimarron, la pomme de terre en dés et le bouillon de légumes.
5. Laissez cuire 20 à 25 min, jusqu'à ce que les légumes soient tendres.
6. Ajoutez les châtaignes (en gardant quelques morceaux pour le décor) et la crème, puis mixez le tout.
7. Assaisonnez avec sel, poivre et une pincée de noix de muscade.

Astuce du Chef

Pour encore plus de saveurs, ajoutez quelques châtaignes concassées et un filet de crème au moment de servir !

À servir avec...

Une tranche de pain complet grillé ou quelques croûtons maison.



10.2026

RAPPEL IMPORTANT – DES PERSONNELS



